

AVIS N° 208 - 2017 / BRVM / DG

Fractionnement d'actions

PALM CI

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la société PALMCI procédera au fractionnement de ses actions (symbole : PALC).

L'opération de fractionnement se déroulera selon les modalités suivantes :

- la date effective du fractionnement des actions est fixée au **vendredi 03 novembre 2017** ;
- le rapport de fractionnement est de **deux (2) actions nouvelles pour une (1) action ancienne** ;
- la valeur nominale de l'action passera de **2 640 FCFA à 1 320 FCFA** ;
- le nombre d'actions composant le capital de la société passera de **7 729 658 à 15 459 316** ;
- la valeur théorique de l'action fractionnée sera publiée par Avis de la BRVM, dans le Bulletin Officiel de la Cote, le **jeudi 02 novembre 2017**.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son Siège au (225) 20 32 66 85 / (225) 20 32 66 86, ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 17 octobre 2017

Pour le Directeur Général,
Le Directeur du Département des
Etudes, de la Stratégie et du
Développement du marché,
Chargé de l'Intérim

Birahim DIOUF

